



**3<sup>ZA</sup> SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2024**  
**25 È 26 DI LUGLIU DI U 2024**

**3ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024**  
**25 ET 26 JUILLET 2024**

**N° 2024/E3/035**

**Question orale déposée par Mme Véronique PIETRI  
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**UGHJETTU : ROTATIONS MARITIMES CORSE/SARDAIGNE EN BERNE, QUE  
FAISONS-NOUS ?**

Sgiò Prisidenti di l'esecutivu,

Signora Cunsigliera in carica di i trasporti,

*« Les idéaux survivent à travers le changement. Ils meurent par inertie devant le défi ».*

Cette citation d'un homme d'Etat britannique, Tony BLAIR, s'applique peu ou prou à la politique que vous menez actuellement dans bien des domaines et plus particulièrement pour celui des liaisons maritimes entre Corse et Sardaigne et la rotation Bunifaziu-Santa Teresa di Gallura, dont l'importance n'est plus à démontrer.

Sur ce sujet, il y a quelques jours, j'ai d'ailleurs pu interpellier le conseil d'administration de l'OTC.

Depuis le 14 juin 2024, la compagnie Moby Lines est dans l'incapacité de mettre à disposition un navire adéquat en lieu et place du GIRAGLIA en panne et toujours en chantier au port de Gênes.

Le BASTIA qui devait le remplacer, dès le mois de juin, a été bloqué plusieurs semaines à Livourne pour des raisons réglementaires et administratives.

Outre le manquement évident de la compagnie, cette situation désastreuse n'a connu aucune réaction des autorités concernées. Les conséquences humaines, sociales et professionnelles de cet abandon sont à souligner.

Notre Collectivité de Corse n'échappe donc pas à cette appréciation tant votre action dans ce domaine, depuis des années, mais plus particulièrement depuis le 14 juin, est marquée du sceau de l'immobilisme.

Après les actions de Cori In Fronti, sur les ports de Bunifaziu et Prubià, en février, après la réunion publique tenue, par Femu a Corsica et sous votre autorité, en mars à Bunifaziu, des engagements, au moins sur une concertation élargie avec tous les acteurs des liaisons maritimes entre la Corse et la Sardaigne avaient été pris. Où en est-on ? Quid de ceux-ci ?

A la lumière des réponses apportées par l'OTC, mais aussi devant la réalité de la situation, force est de constater, qu'une fois encore, une fois de plus, une fois de trop, vous ne préconisez aucune vision et action stratégiques concrètes.

Vous délaissez, au nom d'un relationnel cadre juridique "Corse-France", l'établissement de relations pérennes entre nos deux îles et un véritable service économique maritime d'intérêt général.

Après l'abandon du projet de création d'un Groupement Européen, malgré la remise au goût du jour d'un projet intéressant de "Métro aérien", entre Toscane Corse et Sardaigne, et malgré vos contacts avec l'Assessorat des Transports Italiens, rien ne progresse.

Pritendeti essa l'eredi di quiddi chì luttavani pà una Corsica maestra in tarra soia, ma à parechji o à tutti i niveddi un pinseti cà l'usu francesu.

Vi dumandemi torna oghji :

Qual'hè a rialità di a vostra azzioni, dipoi u 14 di ghjunghju 2024, dipoi chì a Moby Lines ùn hà più assicuratu a rutazioni marittima trà Bunifaziu è Santa Teresa di Gallurak ?

Chì cunteti di fà, da veru, sti mesi prussimi pà cambià è assicurà i rilazioni marittimi trà Corsica è Sardegna ?

Incù a speranza di una risposta al di là di i paroddi, versu veri fatti,

Vi ringraziemi.